

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 NOVEMBRE 2016

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 28
Pouvoirs : 7
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/11/2016

Le 14 novembre 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (Pouvoir Yann GALLAY), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Béatrice GUERIN (Pouvoir Dominique DESFORGES), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Michel RAYMOND, Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Françoise DUVILLARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - TECHNOPARC CIVRIEUX – VENTE ET ACHAT DE DELAISSES AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN

M. Richard SIMMINI, Vice-président en charge du Développement économique informe le Conseil que les travaux de la seconde tranche du Technoparc Saône Vallée à Civrieux ont démarré en 2016 et devraient s'achever début 2017. Le rond-point de la Bergerie au carrefour des routes RD66 et RD43 a été modifié afin de créer une branche supplémentaire pour desservir le secteur Est du Technoparc.

Dans le cadre de la finalisation de ses acquisitions foncières, la Communauté de communes souhaite acquérir des délaissés appartenant au Conseil Départemental de l'Ain et notamment une partie de la parcelle ZW 112 amputée par le rond-point récemment aménagé.

Cette parcelle, d'une superficie de 1 655 m² est désormais composée de trois parties (cf. plan joint à la délibération) :

- Une superficie de 440 m² à acquérir par la CCDSV pour des questions techniques ;
- Une superficie de 1 052 m² à acquérir par la CCDSV qui doit être intégrée au lot 21 pour le projet de Village entreprises en cours d'élaboration ;
- Une superficie de 183 m², située à l'entrée du Technoparc qui restera propriété du Conseil Départemental.

Par ailleurs, après concertation avec le service des routes du Département, celui-ci souhaite récupérer également un petit délaissé (287 m²) appartenant à la CCDSV, à prendre sur les parcelles ZW 110, ZW 30 et ZW 31 (secteur Est du Technoparc), et situé le long de la RD66.

Pour rappel, des acquisitions de délaissés au Conseil départemental sont déjà intervenues en 2013 sur la tranche Ouest du Technoparc au prix de 0,35 € / m².

Le service foncier du Département a été saisi sur ce dossier et a donné un avis favorable à ces transactions.

Les avis de France Domaines, rendus le 25 octobre 2016 et le 7 novembre 2016, sont conformes.

Le Bureau a donné un avis favorable à l'acquisition et à la cession de ces délaissés.

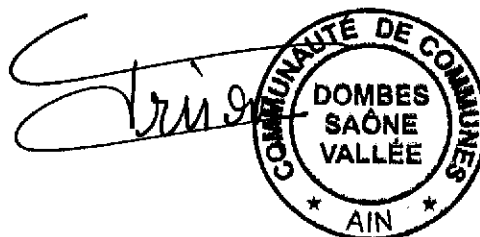
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** l'acquisition auprès du Conseil départemental d'une partie de la parcelle ZW 112, pour une surface totale de 1 492 m² au prix de 0.35€/m² soit 522 € au total ;
- ✓ **APPROUVE** la vente au Conseil départemental d'une partie des parcelles ZW 110, 30 et 31 pour une surface exacte de 287 m² au prix de 0.35€/m² soit 100.45 € au total ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer les actes d'achat et de cession de ces différentes parcelles et toutes autres pièces nécessaires à l'application de la présente.

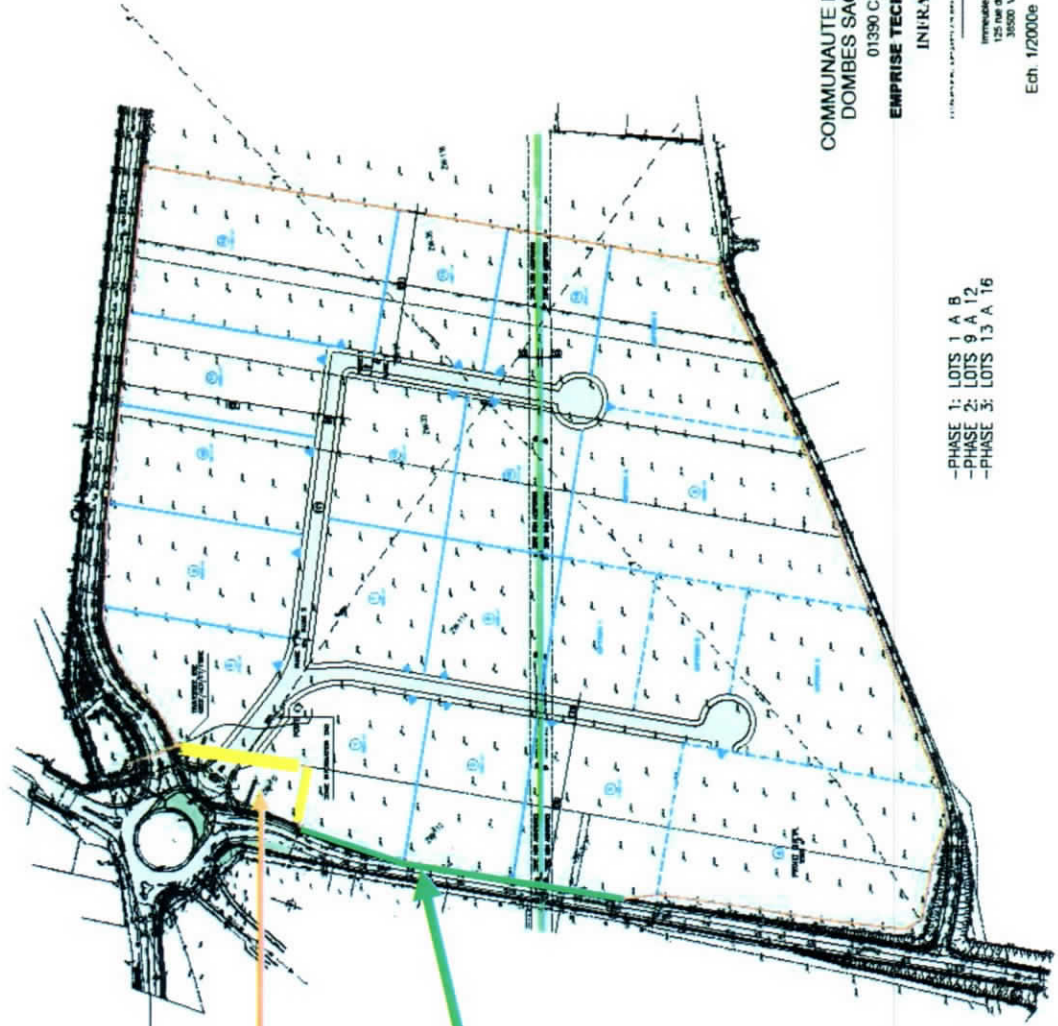
Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **30 NOV. 2016** A Trévoux, le 14 novembre 2016
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20161114-2016C92-DE
Affichage le : **30 NOV. 2016**

Le Président,
Bernard GRISON



Technoparc Saône vallée – Civrieux – acquisition et vente délaissés CDA



Parcelle ZW 112
Propriété CDA
A acquérir au CDA

Délaissé CCDSV
287 m²
Parcelles ZW 110, 30 et 31
A céder au CDA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DOMBES SAÔNE VALLEE
01390 CIVRIEUX
EMPRISE TECHNOPARC EST
INTRAVAL

- PHASE 1: LOTS 1 A 8
- PHASE 2: LOTS 9 A 12
- PHASE 3: LOTS 13 A 16

Immatriculé à Bellem
125 rue du Faugère
39500 VOIRON

Ech: 1/2000e - 17.03.2016